

*Communauté de Communes
De la Haute Varenne et du Houllme*

**RAPPORT D'ACTIVITES
ANNEE 2010**

Loi du 12 juillet 1999

*55 Boulevard du Général De Gaulle – En Mairie – 61440 MESSEI
Tél : 02 33 96 71 99 Fax : 02 33 64 82 03 – Mél : c.d.c.haute.varenne@wanadoo.fr*

SOMMAIRE

I. La Communauté de Communes :	3
I.1 Le Territoire :.....	3
I.2 Les élus de la CDC :	3
I.3 Les organismes adhérents et représentants :	4
II. Fonctionnement :	5
II.1 Les Conseils Communautaires :	5
II. 2 Les Commissions :	6
III. Le Budget :	8
III.1 La fiscalité :	8
III.2 Le compte administratif 2010	10
III.3 Les recettes	10
III.4 Les Dépenses	11
III.5 Les Dépenses d'investissement	11
IV Les réalisations	11
V Les statuts de la CDC :.....	14

Communauté de Communes
De la Haute Varenne et du Houllme

Bruno LOUISE

I. Présentation

La Communauté de Communes exerce ses compétences depuis le 1^{er} janvier 1995, créée à l'initiative de Monsieur Gérard BUREL.

La Haute Varenne et du Houlme est composée de 10 communes représentant une population totale de 7 797 habitants au recensement du 1^{er} janvier 2011 pour une superficie de 136 km².

I.1. Le territoire

Communes	Habitants	Superficie km²	Densité Hb/km²	Maires
Banvou	629	13	35	Martine GUERIN
Bellou en Houlme	1104	38,73	27	Gérard BERTRAND
Le Chatellier	387	8,18	46	Didier LANGLIN
La Coulonche	518	14,32	35	Bruno LOUISE
Dompierre	354	8,56	39	Daniel BIGEON
Echalou	352	5,59	62	Claude GASNIER
La Ferrière aux Etangs	1605	10,94	144	Vincent BEAUMONT
Messei	1990	13,21	147	Michel DUMAINE
Saint André de Messei	563	14,89	35	Jean-Claude GUILLEMINE
Saires la Verrerie	295	7,88	36	Charly LETETREL

I.2. Les élus communautaires

Président	Vice-Présidents	Membres titulaires	Membres suppléants	Communes
Bruno LOUISE (La Coulonche)	Michel Dumaine (Messei)	Jean-Louis Pellerin	Martine Guérin	Banvou
		Jean-Marie Gaudin	Gérard Bertrand	Bellou en Houlme
		Daniel Bigeon	Régis Bouvet	Dompierre
	Vincent Beaumont (La Ferrière aux Etangs)	Claude Gasnier	Philippe Lepage	Echalou
		Bruno Louise	Christèle Rungette	La Coulonche
		Vincent Beaumont Gérard Olivier	Philippe Bouvet Jean-Louis Marie	La Ferrière aux Etangs
		Didier Langlin	Thérèse Soutif	Le Chatellier
	Jean-Louis Pellerin (Banvou)	Michel Dumaine Alain Retour	Paul Carré Didier Babonneau	Messei
		Jean-Claude Guillemine	Dominique Végée	St André de Messei
		Marc Toutain	Charly Letétrel	Saires la Verrerie

I.3. Les organismes adhérents et leurs représentants

Le S.I.R.T.O.M. du pays de Flers Condé

Il a pour mission la collecte et le traitement des ordures ménagères. Il gère 6 déchèteries dont celle de La Ferrière aux Etangs. La collecte s'effectue en porte à porte et en déchèteries. Le traitement est réalisé par l'enfouissement, le compostage et le recyclage et réemploi. La communication pour la valorisation des déchets s'accomplit par des animations scolaires et extra scolaires, des visites de déchetteries, des participations à des évènements locaux et des insertions publicitaires...

Les collectivités adhérentes sont les communautés de communes du Bocage d'Athis de l'Orne, du Pays de Briouze, du Pays de Condé et de la Druance, de la Haute Varenne et du Houlme, du Pays de Tinchebray, du Val d'Orne, du canton de Vassy, de la Visance et du Noireau et la Communauté d'agglomération de Flers représentant 69 634 habitants et 91 communes.

51 membres titulaires et 50 suppléants le composent.

Les représentants de la Communauté de communes de la Haute Varenne sont : Monsieur Gérard BERTRAND, Daniel BIGEON, Jean-Louis MARIE, Paul CARRE, Philippe LEPAGE. Les suppléants sont : Dominique VEGEE, Alain RETOUR, Thérèse SOUTIF, Christèle RUNGETTE, Régis BOUVET.

Parc Naturel Normandie Maine

Le parc a essentiellement des missions d'environnement et d'éco-tourisme dont le renforcement de la gestion des patrimoines naturels, maintien des patrimoines énergétiques, paysager et architectural, sensibiliser à l'environnement, utiliser le territoire comme vecteur de communication... Il gère la maison de la pomme et de la poire de Barenton et la base de pleine nature de Moulins le Carbonnel.

Le représentant de la Communauté de Communes est Monsieur le Président Bruno LOUISE.

Syndicat mixte des anciennes voies de chemins de fers

Le syndicat est composé des communautés de communes de la Haute Varenne et du Houlme, du Domfrontais et du Bocage de Passais et de la commune de La Selle La Forge soit 22 674 habitants. Il a pour objet la mise en valeur touristique et l'entretien des anciennes lignes de chemin de fer du Bocage Ornais.

Les représentants titulaires de la communauté de communes sont Daniel BIGEON et Alain RETOUR et suppléant Didier LANGLIN.

GIP ADECO –Pays du Bocage

Le Pays du Bocage a pour mission de mettre en œuvre les différents programmes d'actions du Pays dont le Contrat de Pays Etat Région, les opérations collectives de

modernisation du commerce, de l'artisanat et des services, le programme LEADER et le plan climat territorial.

Les représentants sont Michel Dumaine pour le comité du Pays et Monsieur le Président Bruno LOUISE pour le comité de pilotage du LEADER.

La Mission locale des Jeunes du Bocage

La Mission locale a pour but d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans la recherche d'emploi et de mettre en place des dispositifs spécifiques afin de l'insérer socialement et professionnellement.

Deux permanences mensuelles plus un atelier « service CV » ont lieu à La Ferrière aux Etangs. Les jours de permanence sont visibles sur le blog de la Communauté de Communes.

Monsieur le Président Bruno LOUISE est le représentant pour la communauté de communes.

Collège Charles Léandre

La communauté de communes est représentée par Michel Dumaine au conseil d'administration du collège.

Syndicat intercommunal pour la restauration de la Haute Rouvre

Le syndicat intercommunal a pour objet la gestion, l'aménagement, la restauration, l'entretien et la mise en valeur de la rivière Rouvre, de ses affluents et du réseau hydrographique du bassin versant de la Rouvre.

Il est composé des communautés de communes de la Haute Varenne et du Houlme, du bocage d'Athis et des communes de Beauvain, Briouze, Craménil, Faverolles, Le Grais, Le Ménil de Briouze, Lignou, Lonlay le Tesson, Pointel, Saint André de Briouze, Saint Honorine la Guillaume, Sainte Opportune, Saint Georges d'Annebecq, Saint Hilaire de Briouze.

Le représentant de la communauté de communes est Jean-Marie GAUDIN.

II. Le Fonctionnement

II.1. Les réunions du Conseil communautaire en 2010

Dates	Ordres du jour
3 février	Travaux de voirie marché à bons de commande, groupement de commande de panneaux de signalisation, Avenant n°1 au lot n°2- Aménagement de la ZAC Haute Varenne, S.P.A.N.C. - Prix des contrôles, subventions 2010
17 mars	Compte Administratif 2009 CDC et approbation du Compte de gestion, Affectation du résultat, Budget primitif 2010 CDC, Taux d'imposition, Formation des élus, Taux de la taxe des ordures ménagères, Compte Administratif 2009 ZAC et approbation du Compte de gestion, Budget primitif 2010 ZAC, Compte Administratif 2009 SPANC et approbation du Compte de gestion, Budget primitif 2010 SPANC, Personnel Communautaire – Avancement de grade,

	Achat de tentes de réceptions, Aménagement de l'ancienne voie de chemin de fer à Banvou-Dompierre
14 avril	Taux de la T.E.O.M., Programme de restauration et d'entretien des cours d'eau la Gourbe, Vée et Maure, Vente de terrains S.I.R.TO.M. Flers-Condé, Acquisition de tentes de réceptions, Aménagement de la portion de voie verte sur Banvou, Subvention exceptionnelle pour les travaux VRD de l'IME à Saint André de Messei, Compétence économique, commerces de proximité, Achat de l'immeuble SOULIE, Acquisition d'équipement de voirie, Aménagement de la ZAC – panneaux de signalisation
26 mai	Epicerie de Messei, Acquisition d'immeubles commerciaux - Principe de participation financière, Signature de la convention PIG de lutte contre l'habitat dégradé et la précarité énergétique, Organisation et coût de la mise à disposition des tentes de réceptions, Rapport d'activité de la CDC 2009,
30 septembre	Point sur la fiscalité locale, Epicerie à Messei, Commerce multiservice au Châtellier, Equipement de marquage au sol, DM N°3, Encaissement de chèques, Rapport d'activité 2009 du SIRTOM Flers Condé, Rapport d'activité 2009 de la mission locale des jeunes du Bocage
8 décembre	Bâtiment commercial au Châtellier, Opération de plantation de haies bocagères, Création de circuits d'interprétation « Les Monts du fer » – Maitrise d'œuvre, Aménagement de la Voie verte, Diagnostic assainissement non collectif – avenant, Devenir de l'opération d'entretien et restauration du bassin versant de la Gourbe, Vée et Maure, Convention de mise à disposition du bâtiment pour le CLSH, DM n°5 relative aux écritures de mise à disposition et des frais de fonctionnement du CLSH, DM n°6 relative aux écritures de stock du budget annexe ZAC

II.2. Les Commissions

Commission 1

Membres	V.Beaumont , D.Babonneau, G.Bertrand, P.Bouvet, R.Bouvet, M.Guérin, J.C.Guillemine	
Commission Finances et Affaires juridiques	Dates de réunions	Objet
	15 mars	<i>Compte administratif 2009 et budget primitif 2010</i>
	29 juin	<i>Principe de financement commerce du Châtellier</i>
30 septembre	<i>Etat d'exécution du budget au 15 septembre, Réforme de la fiscalité locale suite à la suppression de la taxe professionnelle, Epicerie de Messei</i>	

Commission 2

Membres	M.Dumaine , V.Beaumont, R.Bouvet, P.Carré, D.Langlin, M.Toutain, D.Végée	
Commission Affaires économiques et de l'emploi	Dates de réunions	Objet
	7 mai	<i>Epicerie à Messei</i>
	29 juin	<i>Principe de financement commerce du Châtellier</i>
30 septembre	<i>Etat d'exécution du budget au 15 septembre, Réforme de la fiscalité locale suite à la suppression de la taxe professionnelle, Epicerie de Messei</i>	

	15 novembre	Construction d'un bâtiment commercial au Chatellier

Commission 3

Membres	J.L.Pellerin , D.Bigeon, P.Carré, C.Gasnier, J.M.Gaudin, J.L.Marie, T.Soutif	
Commission Aménagement de l'espace	Dates de réunions	Objet
	<i>Hebdomadaire</i>	<i>Suivi du chantier ZAC à Messei</i>
		<i>Suivi du chantier des logements à Dompierre</i>
		<i>Suivi du chantier des logements à Barvou</i>

Commission 4

Membres	M.Dumaine , G.Bertrand, P.Lepage, J.L.Marie, C.Boualam	
Commission Culture Loisirs Education	Dates de réunions	Objet
	22 mars	<i>Actions envisageables dans le cadre d'un programme Educatif de Territoire</i>
	17 juin	<i>Bilan du fonctionnement du centre de loisirs de janvier à juin 2010, préparation de l'été 2010</i>
	21 juin	<i>Subvention formation sportive jeune</i>
	2 décembre	<i>Bilan du fonctionnement du centre de loisirs pour l'année 2010</i>

Commission 5

Membres	M.Toutain , D.Babonneau, D.Bigeon, M.Guérin, G.Olivier, A.Retour, C.Boualam, T.Soutif	
Commission Protection, mise en valeur de l'environnement, cadre de vie, tourisme	Dates de réunions	Objet
	<i>Pas de réunion courant 2010</i>	

Commission 6

Membres	J.L.Pellerin , D.Bigeon, M.Dumaine, C.Gasnier, J.M.Gaudin, J.C.Guillemine, .D.Langlin, C.Letétrel, B.Louise, G.Olivier, A.Retour	
Commission Voirie	Dates de réunions	Objet
	25 mars	<i>Démonstration de signalisation horizontale par thermocollage</i>
	3 mai	<i>Réception programme de travaux 2009</i>
	5 mai	<i>Définition du programme de travaux 2010 et préparation commande de panneaux de signalisation</i>
	22 juin	<i>Réunion préparatoire avant commencement des travaux de voirie programme 2010, Validation du programme 2010, Planning des travaux</i>
	23 novembre	<i>Réception des travaux 2010</i>

Commission 7

Membres	B.Louise , J.L.Pellerin, G.Bertrand, P.Carré, R.Bouvet, D.Végée, C.Gasnier	
Commission d'appel d'offre	Dates de réunions	Objet
	9 avril	Travaux de voirie prog 2010-2011-2012 ouverture des offres
	16 avril	Attribution travaux de voirie
	10 septembre	Construction d'un bâtiment commercial multiservice au Châtellier- Mission de maîtrise d'œuvre-Ouverture des plis et attribution Commande de panneaux de signalisation-Ouverture des plis et attribution
	26 novembre	Opération de plantations de haies bocagères-Ouverture et attribution Maîtrise d'œuvre pour la création de deux circuits d'interprétation aux sites miniers de la Butte Rouge et Les Minières-Ouverture et attribution

Commission 8

Membres	J.M.Gaudin , D.Bigeon, M.Dumaine, D.Langlin, P.Lepage, J.L.Marie, J.L.Pellerin, Christèle Boualam, M.Toutain, D.Végée	
Commission S.P.A.N.C	Dates de réunions	Objet
	14 janvier	Validation des zones sensibles, Préparation de la réunion publique, Validation du prix et paiement des diagnostics
	13 décembre	Synthèse du diagnostic
	10 réunions publiques	Démarrage des diagnostics dans chaque commune

Commission 9

Membres	M.Dumaine , B.Louise, M.Guérin, G.Bertrand, P.Carré, D.Langlin, V.Beaumont, P. Onfray, A. Lemercier	
Commission Accessibilité	Dates de réunions	Objet
	18 mars	Présentation du rôle de la commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

III. Budget 2010

III.1. La Fiscalité

Les taux d'imposition restent inchangés :

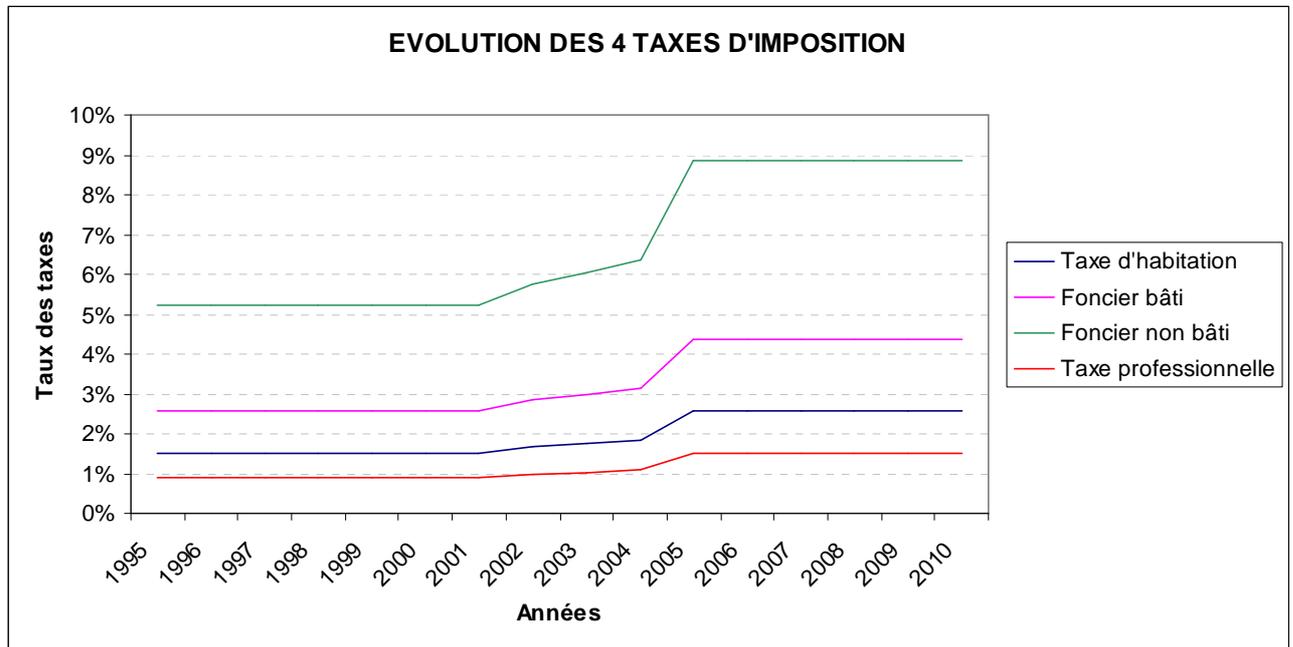
Taxe d'habitation : 2,58%
Taxe Foncier Bâti : 4,36%

Taxe Foncier Non Bâti : 8,85%

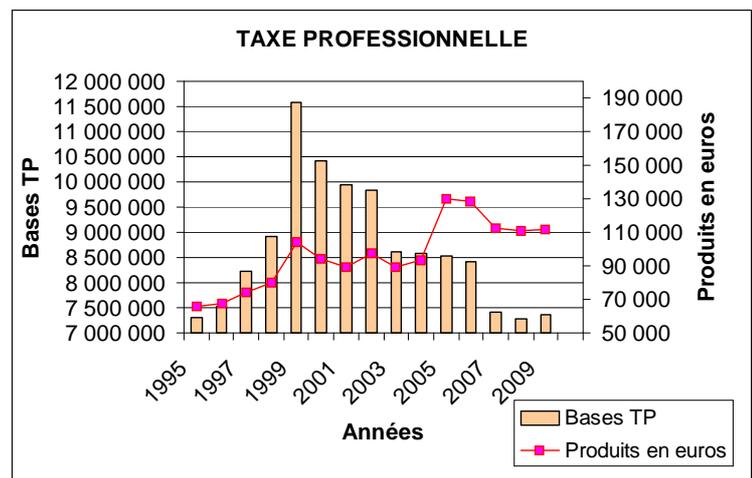
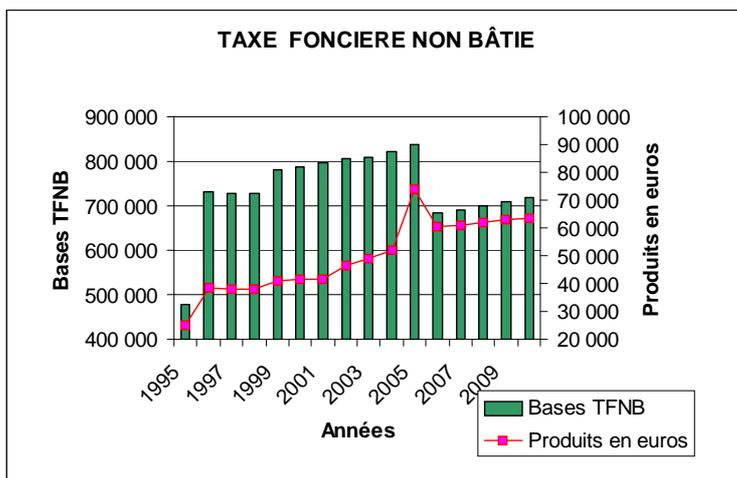
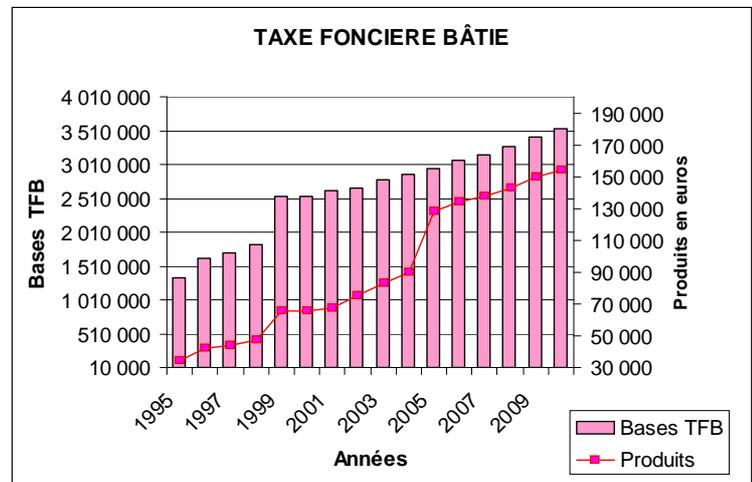
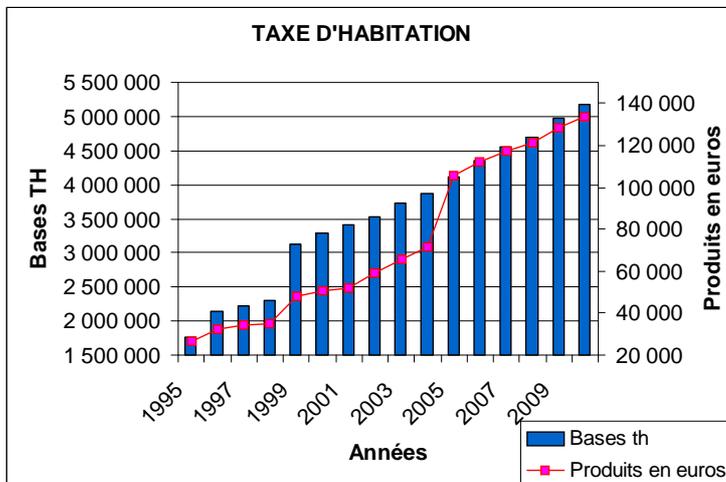
Taxe relais : 1,52%

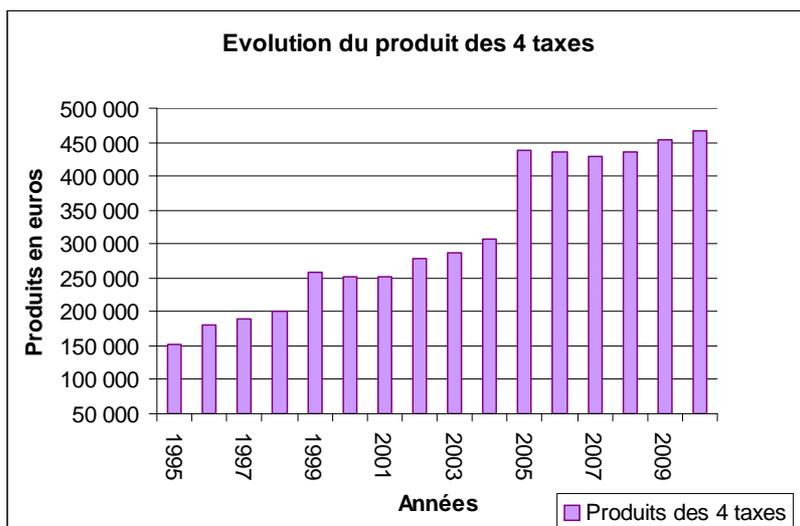
Taxe relais de zone : 7.44%

Evolution des taux des 4 taxes d'imposition depuis 1995



Evolution des produits fiscaux des 4 taxes d'imposition depuis 1995

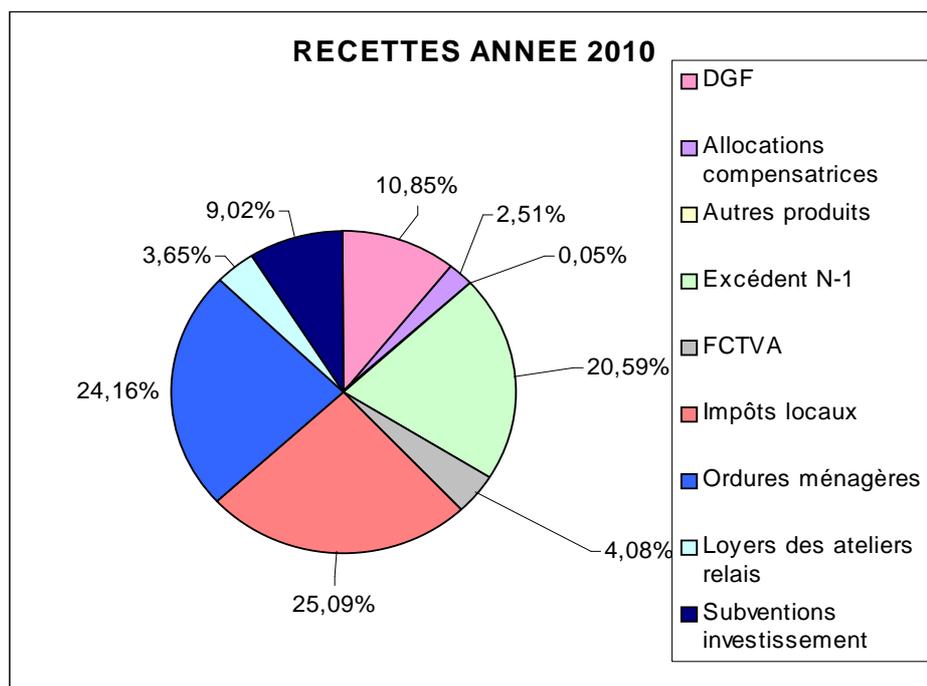




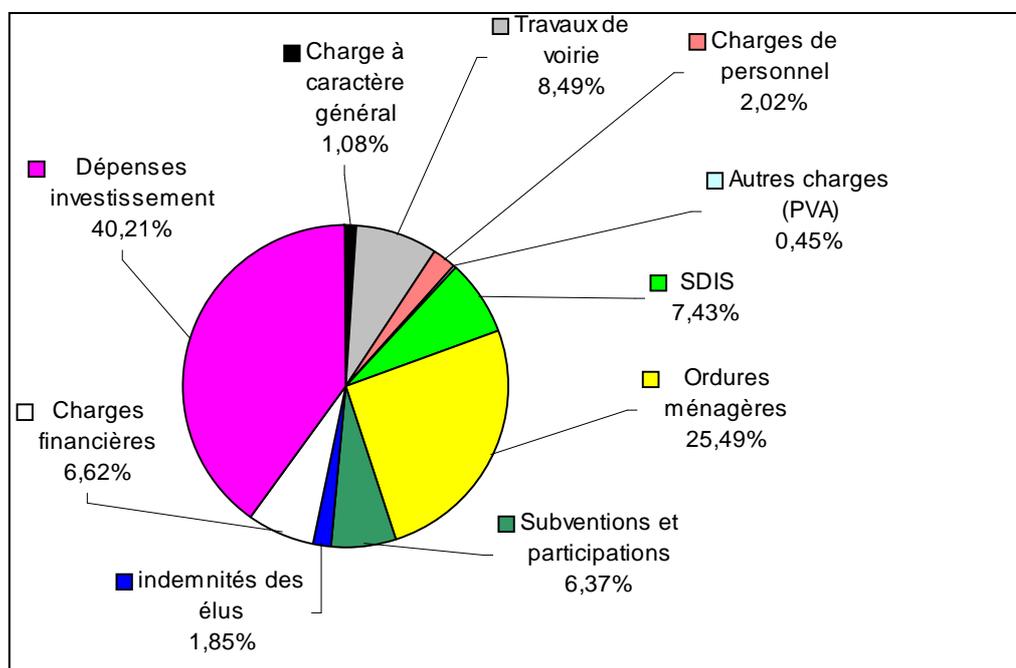
III.2. Le Compte Administratif 2010

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	1 157 239,93 €	Dépenses	1 072 329,77 €
Recettes	1 840 553,71 €	Recettes	631 928,98 €
Excédent de fonc.	683 313,78 €	Déficit inv.	- 440 400,79 €
<i>Dont excédent N-1</i>	<i>546 074,96 €</i>	<i>Dont déficit N-1</i>	<i>194 610,89 €</i>
Résultat de l'exercice : 242 912,99 €			

III.3. Les Recettes



III.4. Les Dépenses 2010



III.5. Les Dépenses d'investissement 2010

Compétence Aménagement de l'espace	12 396.30 €
<i>Aménagement contrat de pôle</i>	12 396.30 €
Compétence logement	201 184.06 €
<i>Transformation ancienne école du Gué Plat en 6 logements locatifs</i>	72 000 €
<i>Logements HLM de Dompierre</i>	82 296.07 €
<i>Logements HLM à Banvou</i>	46 887.99 €
Compétence Economique	402 066.91 €
<i>Achat immeuble épicerie à Messei</i>	248 571.61 €
<i>Aménagement de la partie nord ZAC</i>	153 495.30 €
Compétence Tourisme	32 242.16 €
<i>Balisage circuits de randonnées</i>	8 375.33 €
<i>Achat tentes de réceptions</i>	23 866.83 €
Compétence Voirie	265 355.45 €
<i>Achat matériel de voirie</i>	5 047.12 €
<i>Travaux de voirie</i>	260 308.33 €

IV. Les Réalisations

Logements locatifs à Dompierre

Fin des travaux de viabilisation et d'aménagement paysager des 4 logements locatifs HLM à Dompierre. Ces travaux ont été réalisés par les entreprises SA Courteille et SO.GE.TRA. L'inauguration et la remise des clefs des locataires ont eu lieu le 18 juin 2010.

Logements locatifs à Banvou

Fin des travaux de viabilisation et d'aménagement paysager des 3 logements locatifs HLM à Banvou. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Benoit Maurice TP. L'inauguration et la remise des clefs des locataires ont eu lieu le 18 juin 2010.

Transformation de l'ancienne école du Gué Plat en 6 logements – Bail à réhabilitation

La réhabilitation de l'ancienne école du Gué Plat à La Ferrière aux Etangs en 6 logements dont 2 accessibles aux personnes handicapées, par le Pact Arim des Pays Normands, via un bail à réhabilitation, a débuté fin février et devrait se terminer début 2011.

Achat de l'immeuble de l'ancienne épicerie de Messei

Acquisition de l'immeuble de l'ancienne épicerie à Messei afin de faciliter la réouverture de ce type de commerce. Après vérification de la toiture par un couvreur, le nettoyage et le comblement des anciennes cuves de carburant, l'immeuble est cédé via un crédit bail immobilier d'une durée de 15 ans à la SCI Le Prieuré.

ZAC de la Haute Varenne

Vente des parcelles ZH 52, 82 et 50 situées dans la partie sud de la ZAC à Messei pour une surface totale de 8 ha 65 a 75 ca au S.I.R.T.OM. Flers Condé.

Achat de panneaux de signalisation supplémentaires pour annoncer le giratoire sur la RD 43 suite à la demande des services du Conseil Général.

Réception des travaux d'aménagement de la partie nord.

Projet de construction d'un immeuble commercial au Châtellier

Le Conseil communautaire approuve le projet de construction d'un bâtiment commercial abritant un multiservice bar, tabac, épicerie, graineterie au Châtellier. Il retient le cabinet ARCYANIS pour la mission de maîtrise d'œuvre et autorise le Président à acheter le terrain.

Balisage des circuits de randonnées du topoguide

Le balisage peinture et la pose des flèches en bois des circuits de randonnées du topoguide de la communauté de communes ont été réalisés par l'A.I.F.R courant de deuxième semestre 2010.

Ancienne voie de chemins de fer entre Saint Bômer et Banvou

La Communauté de Communes, propriétaire d'une portion d'environ 1 km de voie, souhaite l'aménager et l'ouvrir pour relier le site de la butte Rouge de Dompierre à la Gare de Saint Bômer et ainsi relier le circuit du fer à la voie verte de La Selle la Forge-Domfront. Pour ce faire, un échange de terrain avec un riverain est nécessaire. Un bornage a donc été réalisé par le Cabinet Bellanger. Des devis pour l'aménagement ont été sollicités

auprès de plusieurs entreprises. Les travaux seront réalisés dès l'aval des subventions sollicitées.

Achat de 6 tentes de réceptions

Six tentes de réceptions de 60 m² chacune ont été achetées et mises à disposition des associations pour les manifestations des associations du territoire.

Création de deux circuits d'interprétation aux sites miniers

Le Conseil communautaire a retenu le Cabinet INGE INFRA pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la création de deux circuits d'interprétation aux minières à La Ferrière aux Etangs et aux fours de la Butte Rouge à Dompierre.

Achat de matériel de marquage au sol

Un équipement de voirie pour réaliser le marquage au sol et ses accessoires a été acquis par la Communauté de Communes et mis à disposition aux communes.

Travaux de voirie 2010

Un marché à bons de commande d'une durée d'1 an renouvelable 2 fois a été attribué à l'entreprise Eiffage. Le programme d'entretien et de réparation de la voirie 2010 a été réalisé au cours du troisième trimestre 2010 pour un montant de 232 011.77 € TTC.

Création d'un groupement de commande pour l'achat de panneaux de signalisation. L'entreprise Signaux Giraud a été retenue.

Diagnostic des installations d'Assainissement Non Collectif du territoire

Instauration d'une redevance pour le service public d'assainissement non collectif (S.P.A.N.C.)

Réalisation de 1 398 diagnostics des installations d'assainissement non collectif du territoire par le cabinet GDS Services 61.

Nouvelle opération de plantation de haies bocagères

La Communauté de communes relance une opération de plantation de haies bocagères organisée dans le cadre du Plan Climat Territorial du Pays du Bocage courant de l'hiver 2010-2011. Le marché est attribué à l'A.I.F.R. et la maîtrise d'œuvre est assurée par la Chambre d'Agriculture.

V. Les Statuts

STATUTS

Après huitième modification (*texte en italique*)

Article 1er En application des articles L.5214-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est formé entre les Communes de :

- BANVOU.....	595 hab.*
- BELLOU-EN-HOULME.....	1 062 hab.*
- LE CHATELLIER.....	383 hab.*
- LA COULONCHE.....	503 hab.*
- DOMPIERRE.....	342 hab.*
- ECHALOU.....	337 hab.*
- LA FERRIERE-AUX-ETANGS.....	1 622 hab.*
- MESSEI.....	1991 hab.*
- SAINT ANDRE-DE-MESSEI.....	555 hab.*
- SAIRES-LA-VERRERIE.....	299 hab.*
<u>Soit au total.....</u>	<u>7689 hab.*</u>

une Communauté de Communes qui prend la dénomination de "**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE-VARENNE ET DU HOULME**"

ARTICLE 2 Le siège de la Communauté de Communes est fixé à la Mairie de **MESSEI**. Il pourra être déplacé par décision du Conseil de Communauté. Les réunions du Conseil de Communauté pourront se tenir dans chaque commune membre.

ARTICLE 3 La Communauté de Communes est formée pour une durée illimitée.

ARTICLE 4 Les fonctions de Receveur de la Communauté de Communes seront exercées par le Comptable du Trésor qui sera désigné par Monsieur le Trésorier Payeur Général du Département.

ARTICLE 5 Dans le cadre des deux blocs de compétences obligatoires définis par la Loi du 6 février 1992, la Communauté a pour objet :

A - DOMAINE ECONOMIQUE -

- a) - Toutes actions en ce domaine, industrielles, artisanales ou de services.
- b) - L'élaboration d'un inventaire prenant en compte les zones d'activités.

B- AMENAGEMENT DE L'ESPACE -

a/ - L'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme d'habitat visant à répondre aux besoins en logements neufs et anciens, et à favoriser et assurer entre les communes, une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

b/ - L'étude, la constitution des dossiers et la mise en oeuvre des opérations définies par le contrat de pôle intercommunal, tel qu'il sera signé avec la Région Basse-Normandie.

c/ - L'élaboration, la révision et le suivi d'un schéma de cohérence Territoriale.

* **Recensement 2009.**

ARTICLE 6 Dans le cadre des compétences optionnelles et facultatives, la Communauté a pour objet :

A - TOURISME - CULTURE - LOISIRS -

a/ - La mise en oeuvre de projets visant au développement du tourisme (promotion, aménagement, accueil et hébergement) et contribuant à augmenter l'attrait du territoire communautaire.

b/ - Toutes actions visant à améliorer les chemins et sentiers de randonnée agréés par le Conseil de Communauté et assurant la continuité des itinéraires de promenade ou de randonnées sur le territoire communautaire.

c/ - La prise en charge financière d'animateurs pour des activités culturelles, sportives et éducatives.

d/ - Centre de loisirs sans hébergement.

B - PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE -

a/ - L'étude et la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement des eaux usées, en complémentarité ou en liaison avec les actions Départementales, Régionales et/ou de l'Etat.

b/ - L'entretien des cours d'eau dans le cadre des programmes agréés par le conseil de communauté.

c/ - La collecte et le traitement des ordures ménagères

d/ - La contribution au budget du service départemental d'incendie et de secours.

e/ - Le Service public d'assainissement non collectif étant précisé que la Commune de Bellou en Houlme adhère au contrat territorial de la Rouvre.

f/ - L'étude et la réalisation d'une Zone de Développement Eolien (ZDE)

C - VOIRIE -

- Dans le cadre de l'article L.5214.16 du Code Général des Collectivités Territoriales, au sein du groupe de compétences « création, aménagement et entretien de la voirie » sont déterminées d'intérêt communautaire les actions relatives à l'entretien des voies communales et rurales revêtues et portant sur la bande de roulement, les accotements, les fossés et les ouvrages d'art.

ARTICLE 7 La Communauté réalise les acquisitions et les locations nécessaires à l'exercice de ses compétences.

En outre, dans le domaine d'intervention de ses compétences, la Communauté peut passer des conventions avec tout autre Collectivité, Etablissement Public de Coopération Intercommunal ou Organisme.

ARTICLE 8 Les Communes adhèrent à la Communauté de Communes pour les compétences ci-dessus.

ARTICLE 9 La Communauté de Communes agit aux lieux et place des Communes pour toutes les compétences transférées.

ARTICLE 10 La Communauté de Communes est administrée par un Conseil de Communauté composé des délégués des Communes membres élus par les Conseils Municipaux, suivant les modalités visées à l'article L 5214-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans la proportion suivante et en prenant pour référence la population totale du recensement :

- * 1 délégué pour la première tranche de 1 000 habitants,
- * 1 délégué pour chaque tranche suivante de 1 000 habitants.

Ainsi, chaque Commune sera représentée comme indiqué ci-après :

- BANVOU.....	1 délégué
- BELLOU-EN-HOULME.....	1 délégué
- LE CHATELLIER.....	1 délégué
- LA COULONCHE.....	1 délégué
- DOMPIERRE.....	1 délégué
- ECHALOU.....	1 délégué
- LA FERRIERE-AUX-ETANGS.....	2 délégués
- MESSEI.....	2 délégués
- SAINT ANDRE-DE-MESSEI.....	1 délégué
- SAIRES-LA-VERRERIE.....	1 délégué
Total.....	<u>12 délégués.</u>

Lors de l'élection des délégués, les Communes désigneront un nombre identique de suppléants, appelés à siéger au Conseil avec voix délibérative en cas d'empêchement des titulaires.

Les suppléants seront systématiquement invités à participer aux réunions du Conseil de Communauté avec voix consultative.

ARTICLE 11 Conformément à l'article L 5214-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, les délégués des Conseils Municipaux suivent le sort de cette Assemblée quant à la durée de leur mandat.

Les délégués sortants sont rééligibles.

ARTICLE 12 Lorsqu'il y aura un recensement général de la population, le nombre de délégués indiqué ci-dessus variera (en plus ou en moins), au vu des résultats des opérations de recensement. Il sera tenu compte de ce changement lors de la nouvelle désignation des délégués, provoquée par le renouvellement général des Conseils Municipaux.

ARTICLE 13 Le Bureau est composé du Président et de 2 Vice-Présidents, élus conformément à l'article L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 14 Le Conseil décide du nombre de commissions qu'il institue. Le Président de la Communauté de Communes étant Président de droit, chaque Commission élit son Vice-Président.

ARTICLE 15 La Communauté de Communes est soumise à l'application des articles L 5214-1 à L 5214-29 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 16 Un règlement intérieur pourra être proposé au vote du Conseil de Communauté.

ARTICLE 17 Conformément à l'article L 5214-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes associant les mêmes communes que celles du :

- SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DES TERRES DU CANTON DE MESSEI ;
 - et du SIVOR du CANTON de MESSEI,
- se substitue de plein droit à ces deux structures.

En conséquence, l'actif et le passif tels qu'ils résulteront du dernier compte administratif seront transférés dans leur intégralité à la Communauté de Communes.